

# Plan Marshall ASI360 – 2063



Par **COULIBALY Abdoulaye** : Consultant en Marketing

**Contacts** : +225 07 07 45 28 34 / +226 56 20 44 42 (WhatsApp)

**E-mails** : [contact@smd.ci](mailto:contact@smd.ci) / [cftlvci@gmail.com](mailto:cftlvci@gmail.com)

SMD Côte d'ivoire SARL : <https://smd.ci>

UTECH SYSTEMS Ltd : <https://utechsystems.net>

---

**Date** : 20 Avril 2024

**Version** : 1.0

## INTRODUCTION

Le Plan Marshall ASI360 - 2063, pour le développement de l'Afrique incarne une vision audacieuse et inclusive visant à stimuler la croissance économique, à réduire les disparités sociales et à renforcer la résilience des nations africaines face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle. Conçu sur la base des principes fondateurs d'ASI360, ce plan ambitieux vise à mobiliser les ressources, les connaissances et les synergies nécessaires pour transformer le potentiel africain en réalités tangibles.

## OBJECTIFS

1. **Croissance économique durable :**
  - Atteindre un taux de croissance économique moyen de 6% à 9% d'ici 2063.
  - Doubler le revenu national brut (RNB) par habitant d'ici 2063.
2. **Réduction de la pauvreté :**
  - Réduire de moitié le taux de pauvreté extrême d'ici 2063.
  - Assurer un accès équitable aux services de base pour tous les citoyens africains.
3. **Création d'emplois décents :**
  - Générer 400 millions d'emplois nouveaux et décents d'ici 2063, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.
4. **Infrastructure et connectivité :**
  - Développer et moderniser les infrastructures de base, notamment les transports, l'énergie, les télécommunications et l'eau, pour renforcer l'intégration régionale et l'accès aux marchés.
5. **Éducation et compétences :**
  - Améliorer l'accès à une éducation de qualité et renforcer les compétences professionnelles et techniques pour répondre aux besoins du marché du travail.
6. **Innovation et entrepreneuriat :**
  - Stimuler l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat à travers des politiques favorables, des incubateurs d'entreprises et des financements adaptés.
7. **Gouvernance et transparence :**
  - Renforcer les institutions démocratiques, promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit et la transparence pour assurer la stabilité politique et l'intégrité institutionnelle.

**8. Durabilité environnementale :**

- Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la lutte contre les effets et conséquences directs et indirects des changements climatiques.

**9. Inclusion sociale et égalité des genres :**

- Réduire les inégalités sociales, économiques et de genre en garantissant l'accès équitable aux opportunités et en renforçant la participation des femmes et des groupes marginalisés.

**10. Partenariats internationaux :**

- Établir des partenariats solides avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, y compris les gouvernements, les entreprises privées, les ONG et la société civile, pour mobiliser les ressources et les expertises nécessaires.

**Remarque :** Ce Plan Marshall proposé par ASI360, pour le développement de l'Afrique aspire à être une feuille de route inclusive et transformative, catalysant une ère de progrès et de prospérité pour l'ensemble du continent africain.

**ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE :**

- **ÉVALUATION DES BESOINS ET DES DÉFIS SPÉCIFIQUES DE L'AFRIQUE**

L'Afrique, malgré ses vastes richesses naturelles et son potentiel humain, est confrontée à une myriade de défis entravant son développement économique et social. Cette évaluation critique de la situation actuelle vise à identifier les principaux besoins et défis auxquels le continent est confronté, fournissant ainsi une base solide pour la conception et la mise en œuvre du Plan Marshall ASI360 - 2063.

**Objectifs**

**1. Développement économique déséquilibré :**

- Identifier les disparités régionales en matière de croissance économique, mettant en lumière les régions qui bénéficient le moins des investissements et des opportunités économiques.

**2. Pauvreté généralisée :**

- Évaluer l'ampleur de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, en analysant les facteurs socio-économiques qui contribuent à sa persistance dans certaines régions.

3. **Chômage élevé, en particulier chez les jeunes :**
  - Examiner les taux de chômage, en mettant en évidence les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes dans leur recherche d'emploi et d'opportunités économiques.
4. **Infrastructure inadéquate :**
  - Évaluer l'état des infrastructures de base telles que les routes, les réseaux électriques, les réseaux de communication et l'accès à l'eau potable dans différentes régions.
5. **Accès limité à l'éducation de qualité :**
  - Analyser les disparités en matière d'accès à l'éducation et à la formation, en mettant en lumière les obstacles à la qualité de l'enseignement et à la formation professionnelle.
6. **Faible niveau d'innovation et d'entrepreneuriat :**
  - Examiner les barrières à l'innovation et à l'entrepreneuriat, en identifiant les lacunes en matière d'infrastructures de soutien, de financement et de politiques favorables.
7. **Dégradation environnementale et changement climatique :**
  - Évaluer l'impact de la dégradation environnementale et du changement climatique sur les populations africaines, en mettant en évidence les zones les plus vulnérables.
8. **Inégalités sociales et de genre :**
  - Analyser les inégalités sociales et de genre persistantes, en identifiant les domaines où les femmes et les groupes marginalisés sont le plus touchés par la discrimination et l'exclusion.
9. **Instabilité politique et conflits :**
  - Évaluer l'impact de l'instabilité politique et des conflits armés sur le développement économique et social, en identifiant les zones à risque et les facteurs sous-jacents.

### **Chiffres clés analytiques**

1. Taux de croissance économique régional et national.
2. Pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté.
3. Taux de chômage, en particulier chez les jeunes.
4. État des infrastructures de base.
5. Taux d'alphabétisation et d'accès à l'éducation.
6. Nombre d'entreprises innovantes et de startups.
7. Indice de vulnérabilité environnementale.

8. Indicateurs d'inégalité sociale et de genre.
9. Nombre de conflits et d'incidents violents.

- **IDENTIFICATION DES SECTEURS CLÉS NÉCESSITANT UN DÉVELOPPEMENT.**

L'évaluation de la situation actuelle révèle des secteurs spécifiques qui présentent un potentiel significatif pour stimuler le développement économique et social de l'Afrique. Cette identification des secteurs clés constitue une étape cruciale dans la conception du Plan Marshall ASI360 - 2063, visant à cibler les domaines où les investissements stratégiques peuvent avoir le plus d'impact.

### **Objectifs**

- 1. Secteurs à fort potentiel de croissance économique :**

- Identifier les secteurs présentant un potentiel de croissance économique durable, basé sur une analyse des tendances économiques mondiales et des avantages comparatifs de l'Afrique.

- 2. Création d'emplois et développement des compétences :**

- Prioriser les secteurs qui peuvent générer des emplois de qualité et favoriser le développement des compétences, en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés.

- 3. Diversification économique et réduction de la dépendance aux matières premières :**

- Cibler les secteurs permettant de diversifier l'économie africaine et de réduire sa dépendance aux exportations de matières premières, en favorisant une croissance plus inclusive et résiliente.

- 4. Innovation et adoption des technologies de pointe :**

- Identifier les secteurs propices à l'innovation et à l'adoption de technologies de pointe, afin de renforcer la compétitivité de l'Afrique sur les marchés mondiaux et de stimuler la croissance économique.

- 5. Promotion du développement durable et de l'inclusion sociale :**

- Prioriser les secteurs qui contribuent au développement durable, à la protection de l'environnement et à l'inclusion sociale, en alignant les objectifs de croissance économique avec les impératifs de durabilité et d'équité.

## Chiffres clés analytiques

1. Contribution actuelle des secteurs à l'économie nationale et régionale.
  2. Potentiel de croissance économique dans chaque secteur identifié.
  3. Nombre d'emplois actuels et potentiels dans les secteurs prioritaires.
  4. Niveau d'investissement actuel dans chaque secteur.
  5. Indicateurs de compétitivité et d'innovation dans les secteurs clés.
  6. Impact sur le développement durable et l'inclusion sociale dans chaque secteur.
- **DÉFINITION D'OBJECTIFS À COURT, MOYEN ET LONG TERME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.**

### Objectifs et Vision

Le Plan Marshall ASI360 - 2063 est fondé sur une vision ambitieuse et holistique pour l'Afrique, visant à catalyser un développement durable, inclusif et prospère sur le continent. Cette vision repose sur la définition d'objectifs clairs à court, moyen et long terme, qui orientent les actions et les investissements pour atteindre un avenir meilleur pour tous les Africains.

### Objectifs à court terme (2025-2030)

1. **Stimulation de la croissance économique :**
  - **Objectif :** Atteindre un taux de croissance économique annuel moyen de 4 % d'ici 2030, en favorisant l'investissement privé, l'innovation et la diversification économique.
2. **Création d'emplois et réduction du chômage :**
  - **Objectif :** Réduire le taux de chômage de la population active à 8 % d'ici 2028, en priorisant les secteurs à fort potentiel d'emploi et en développant les compétences nécessaires.
3. **Amélioration de l'infrastructure et de l'accès aux services de base :**
  - **Objectif :** Accroître l'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation pour 50 millions de personnes d'ici 2030, en investissant dans l'infrastructure et les services publics.

### Objectifs à moyen terme (2030-2044)

1. **Transformation structurelle de l'économie :**
  - **Objectif :** Un objectif chiffré pourrait être : Réaliser une transformation structurelle de l'économie africaine en développant des secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'agro-industrie, les technologies de l'information et

de la communication (TIC) et les énergies renouvelables, pour atteindre une contribution de ces secteurs au PIB de 30 % d'ici 2044.

**2. Réduction des inégalités et promotion de l'inclusion sociale :**

- **Objectif** : Réduire les inégalités économiques et sociales en garantissant un accès équitable aux opportunités économiques, à l'éducation, à la santé et à la participation politique pour tous les citoyens africains.

**3. Renforcement de la résilience aux chocs économiques et environnementaux :**

- **Objectif** : Accroître la résilience de l'Afrique aux chocs économiques, climatiques et sanitaires en renforçant les systèmes de protection sociale, la gestion des risques et la durabilité environnementale.

**Objectifs à long terme (2044-2063)**

**1. Émergence de l'Afrique comme acteur majeur de l'économie mondiale :**

- **Objectif** : Positionner l'Afrique comme un acteur majeur de l'économie mondiale en 2063, en augmentant sa part dans le PIB mondial, en favorisant les partenariats économiques équitables et en contribuant activement à la gouvernance mondiale.

**2. Éradication de la pauvreté et promotion du bien-être pour tous :**

- **Objectif** : Éradiquer l'extrême pauvreté et assurer le bien-être de tous les Africains en 2063, en garantissant un accès universel à une éducation de qualité, à des soins de santé adéquats, à un emploi décent et à des conditions de vie dignes.

**3. Construction d'une Afrique pacifique, stable et prospère :**

- **Objectif** : Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, en renforçant les institutions démocratiques, en prévenant les conflits, en garantissant la justice sociale et en promouvant la coopération régionale et internationale.

**Chiffres clés analytiques**

1. Taux de croissance économique annuel moyen.
2. Taux de chômage et taux d'emploi.
3. Accès aux services de base (électricité, eau potable, santé, éducation).
4. Indice de développement humain (IDH) et autres indicateurs de bien-être.
5. Investissements publics et privés dans les secteurs prioritaires.
6. Contribution de l'Afrique au PIB mondial.
7. Réduction des inégalités économiques et sociales.
8. Mesures de résilience aux chocs économiques, climatiques et sanitaires.

9. Progression vers les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
10. Indicateurs de paix, de stabilité et de gouvernance.

- **VISION STRATÉGIQUE POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LA STABILITÉ POLITIQUE ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL.**

### **Objectifs et Vision**

La vision stratégique d'ASI360 pour l'Afrique en 2063 est celle d'un continent prospère, stable politiquement, et où le bien-être social est une réalité pour tous ses habitants. Pour atteindre cette vision, plusieurs objectifs clés sont identifiés :

1. **Croissance économique durable** : Faire de l'Afrique une région à la croissance économique dynamique, en favorisant un développement équilibré et inclusif dans tous les secteurs économiques.
2. **Stabilité politique** : Promouvoir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance à tous les niveaux, renforçant ainsi la confiance des investisseurs et des citoyens dans les institutions politiques et sociales.
3. **Bien-être social** : Assurer l'accès universel à des services de base de qualité tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau potable, le logement et l'emploi décent.
4. **Réduction des inégalités** : Réduire les écarts de richesse et les disparités socio-économiques entre les différentes régions et populations du continent.
5. **Transformation économique** : Accélérer la transformation structurelle de l'économie africaine en développant des secteurs à forte valeur ajoutée, notamment l'agro-industrie, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les énergies renouvelables, et en favorisant l'industrialisation et l'innovation.
6. **Leadership mondial** : Positionner l'Afrique comme un acteur clé sur la scène mondiale, en renforçant sa capacité à négocier de manière équitable dans les forums internationaux et à influencer les décisions qui affectent son développement.

### **Chiffres clés analytiques :**

1. Taux de croissance économique annuel moyen
2. Taux de chômage
3. Accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation et aux soins de santé
4. Contribution des secteurs clés au PIB



5. Indice de développement humain (IDH)
6. Indice de perception de la corruption
7. Investissements directs étrangers (IDE)
8. Indicateurs de gouvernance et de stabilité politique

## **STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT :**

- **PLANIFICATION DES INITIATIVES À ENTREPRENDRE DANS DIVERS DOMAINES, TELS QUE L'ÉDUCATION, LA SANTÉ, L'AGRICULTURE, L'INFRASTRUCTURE, ETC.**

Pour concrétiser la vision d'un continent africain prospère et épanoui d'ici 2063, ASI360 déploiera une série de stratégies de développement ambitieuses et ciblées. Ces stratégies engloberont une planification minutieuse des initiatives à entreprendre dans divers domaines clés, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, l'infrastructure et bien d'autres.

Voici les principales stratégies envisagées :

**1. Investissement dans l'éducation** : Développer un système éducatif de qualité, accessible à tous, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, afin de former une main-d'œuvre compétente et adaptable aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

**2. Amélioration des infrastructures** : Mettre en place des infrastructures modernes et durables, y compris des réseaux de transport, des réseaux énergétiques, des systèmes de communication et des installations sanitaires, pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des populations.

**3. Renforcement du système de santé** : Investir dans des systèmes de santé solides et accessibles à tous, en augmentant les capacités des infrastructures médicales, en formant des professionnels de santé qualifiés et en garantissant l'accès aux médicaments et aux traitements essentiels.

**4. Promotion de l'agriculture durable** : Développer une agriculture moderne et durable, en soutenant les petits exploitants agricoles, en favorisant l'adoption de pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement, et en renforçant les chaînes de valeur agricoles.

**5. Encouragement de l'entrepreneuriat et de l'innovation** : Créer un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en fournissant un soutien financier, technique et réglementaire aux entrepreneurs, aux startups et aux entreprises innovantes.

**6. Promotion de l'intégration régionale :** Renforcer la coopération et l'intégration économique entre les pays africains, en facilitant les échanges commerciaux, en harmonisant les politiques économiques et en développant des infrastructures régionales.

**7. Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique :** Adopter des politiques et des pratiques de développement durable, en préservant les ressources naturelles, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en promouvant l'utilisation des énergies renouvelables.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Budgets alloués à l'éducation, à la santé, à l'agriculture, etc.
2. Nombre et qualité des infrastructures construites ou rénovées
3. Indicateurs de santé publique (espérance de vie, taux de mortalité infantile, etc.)
4. Production agricole et rendements
5. Nombre d'entreprises créées et taux de survie des startups
6. Volume des échanges commerciaux intra-africains
7. Émissions de gaz à effet de serre et progression vers les objectifs climatiques

• **MISE EN PLACE DE POLITIQUES FAVORABLES À L'INVESTISSEMENT ET À L'ENTREPRENEURIAT.**

Pour concrétiser notre vision de prospérité africaine d'ici 2063, ASI360 déploiera des stratégies de développement audacieuses et pragmatiques, parmi lesquelles figure la mise en place de politiques favorables à l'investissement et à l'entrepreneuriat.

Voici comment nous envisageons d'atteindre cet objectif :

**1. Création d'un environnement réglementaire propice :** Élaborer des lois et des réglementations transparentes, stables et favorables aux investissements, offrant un cadre juridique sûr et prévisible pour les entreprises.

**2. Réduction des obstacles administratifs :** Simplifier les procédures bureaucratiques et réduire les formalités administratives pour la création et la gestion des entreprises, en favorisant la dématérialisation des démarches et en accélérant les processus d'obtention de permis et de licences.

**3. Promotion de la concurrence et de l'innovation :** Encourager la concurrence équitable sur les marchés nationaux, en luttant contre les pratiques monopolistiques et en favorisant l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles technologies innovantes.

4. **Accès au financement pour les entrepreneurs** : Développer des mécanismes de financement adaptés aux besoins des entrepreneurs, notamment des dispositifs de capital-risque, des fonds d'investissement et des programmes de garantie de prêts.

5. **Formation et développement des compétences entrepreneuriales** : Mettre en place des programmes de formation et de mentorat pour les entrepreneurs, visant à renforcer leurs compétences en gestion, en marketing, en finance et en leadership.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Nombre de réformes réglementaires mises en œuvre
2. Indice de facilité de faire des affaires (Indice d'intégration Business - **IIB**)
3. Montant des investissements étrangers directs (**IED**) et nationaux
4. Nombre d'entreprises créées ou enregistrées
5. Montant des capitaux levés par les startups et les PME
6. Taux de croissance de l'emploi dans le secteur privé
7. Indice de perception de la corruption et de l'efficacité du système judiciaire.

**PARTENARIATS INTERNATIONAUX :**

- **COLLABORATION AVEC DES GOUVERNEMENTS, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DES ENTREPRISES PRIVÉES ET DES ONG POUR MOBILISER DES RESSOURCES ET DES EXPERTISES.**

Dans le cadre de notre vision pour un avenir prospère en Afrique, ASI360 reconnaît l'importance cruciale des partenariats internationaux. Nous nous engageons à collaborer avec des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises privées et des ONG afin de mobiliser des ressources et des expertises indispensables au développement durable du continent.

Voici nos objectifs et nos stratégies dans ce domaine :

1. **Établissement de partenariats stratégiques** : Identifier et établir des partenariats stratégiques avec des acteurs clés tels que les gouvernements, les agences de développement, les fondations philanthropiques et les entreprises privées ayant une expertise complémentaire à nos objectifs.

2. **Mobilisation des ressources financières** : Travailler en collaboration avec des bailleurs de fonds internationaux, des institutions financières multilatérales et des fondations pour mobiliser des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de projets d'envergure en Afrique.

**3. Partage des connaissances et des bonnes pratiques :** Échanger des connaissances, des données et des bonnes pratiques avec nos partenaires internationaux pour renforcer les capacités locales, promouvoir l'innovation et favoriser l'adoption de solutions efficaces dans divers domaines.

**4. Implémentation de programmes conjoints :** Collaborer à la conception et à la mise en œuvre de programmes et de projets conjoints visant à résoudre des défis communs tels que l'accès à l'éducation, la santé publique, l'infrastructure, le développement économique et social, et la protection de l'environnement.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Montant des fonds mobilisés grâce aux partenariats internationaux
2. Nombre de partenariats stratégiques établis
3. Nombre de projets conjoints mis en œuvre
4. Indicateurs de performance des programmes conjoints, tels que l'accès à l'éducation et aux soins de santé, le taux d'emploi, etc.
5. Niveau de satisfaction des parties prenantes internationales à l'égard de la collaboration avec ASI360.

**MÉCANISMES DE FINANCEMENT :**

- **CRÉATION DE FONDS D'INVESTISSEMENT, DE BANQUES DE DÉVELOPPEMENT ET DE MÉCANISMES DE FINANCEMENT DÉCENTRALISÉS (DEFI) INNOVANTS POUR SOUTENIR LES PROJETS PRIORITAIRES.**

Pour concrétiser notre vision de développement durable en Afrique, ASI360 s'engage à mettre en place des mécanismes de financement innovants et efficaces. Nous visons à créer des fonds d'investissement, des banques de développement et d'autres instruments financiers **décentralisés** qui soutiendront les projets prioritaires dans toute la région.

Voici nos objectifs et nos stratégies dans ce domaine :

**1. Création de fonds d'investissement :** Établir des fonds d'investissement spécialisés dans des secteurs clés tels que l'énergie renouvelable, l'agriculture durable, les infrastructures, l'éducation et la santé. Ces fonds mobiliseront des ressources financières provenant de diverses sources, y compris des investisseurs institutionnels, des fondations, des gouvernements et des partenaires internationaux.

**2. Mise en place de banques de développement décentralisées (DEFI) :** Créer des banques de développement régionales ou nationales pour fournir des financements à long terme et des services financiers adaptés aux besoins des entreprises et des projets en Afrique. Ces institutions joueront un rôle crucial dans le financement de projets d'infrastructure, de petites et moyennes entreprises, et d'initiatives communautaires.

**3. Développement de mécanismes de financement innovants :** Explorer et promouvoir des mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes, les partenariats public-privé, le financement participatif (**Crowdfunding**), les obligations à impact social et d'autres instruments financiers qui mobilisent des capitaux pour des projets à fort impact social et environnemental.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Montant total des fonds levés par les fonds d'investissement et les banques de développement créés par ASI360.
2. Nombre de projets financés à travers ces mécanismes de financement.
3. Impact économique et social des projets financés, mesuré par des indicateurs tels que la création d'emplois, l'augmentation des revenus, l'amélioration des services publics, etc.
4. Niveau de satisfaction des bénéficiaires et des partenaires avec les mécanismes de financement mis en place par ASI360.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :**

- **FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS DIVERS SECTEURS, NOTAMMENT L'ÉDUCATION, LA GOUVERNANCE, L'ENTREPRENEURIAT ET LA TECHNOLOGIE.**

Dans le cadre de notre Plan Marshall pour l'Afrique, ASI360 s'engage à renforcer les capacités humaines et institutionnelles à travers le continent. Nous considérons que le développement des compétences est essentiel pour soutenir la croissance économique, promouvoir la bonne gouvernance et encourager l'innovation.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour le renforcement des capacités :

**1. Formation et développement des compétences :** Mettre en place des programmes de formation et de développement professionnel dans divers secteurs clés, y compris l'éducation, la santé, l'agriculture, les technologies de l'information, l'entrepreneuriat et la gouvernance. Ces programmes seront conçus pour répondre aux besoins spécifiques de chaque secteur et pour promouvoir l'excellence et l'innovation.

2. **Promotion de l'éducation et de l'enseignement supérieur** : Investir dans l'éducation à tous les niveaux, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement, l'accès équitable à l'éducation et la pertinence des programmes d'études par rapport aux besoins du marché du travail.

3. **Développement des compétences entrepreneuriales** : Encourager l'entrepreneuriat en fournissant des formations pratiques en gestion d'entreprise, en développement de modèles commerciaux, en marketing, en finances et en leadership. Nous visons à soutenir la création et la croissance d'entreprises durables et innovantes à travers le continent.

4. **Renforcement des capacités technologiques** : Promouvoir l'adoption et l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) en offrant des formations spécialisées en développement logiciel, en analyse de données, en cybersécurité, en intelligence artificielle et en autres domaines technologiques pertinents.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Nombre de personnes formées dans le cadre des programmes de renforcement des capacités d'ASI360.
2. Taux de participation et de réussite des bénéficiaires aux programmes de formation.
3. Nombre d'institutions éducatives et de centres de formation partenaires impliqués dans les initiatives de renforcement des capacités.
4. Impact mesurable des programmes de formation sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement économique et social.

**INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITÉ :**

- **INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES DE BASE, Y COMPRIS LES ROUTES, LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.**

L'amélioration des infrastructures et de la connectivité est essentielle pour le développement économique et social de l'Afrique. ASI360 s'engage à investir dans les infrastructures de base pour promouvoir la croissance inclusive et durable à travers le continent.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour le secteur de l'infrastructure et de la connectivité :

**1. Investissement dans les routes et les transports** : Améliorer et étendre les réseaux routiers pour faciliter la circulation des biens et des personnes à travers le continent. Cela comprend la construction de nouvelles routes, la réhabilitation des routes existantes et le développement de réseaux de transport en commun efficaces.

**2. Extension des réseaux électriques** : Accroître l'accès à l'électricité en investissant dans la production, la transmission et la distribution d'énergie électrique. Nous visons à fournir une électricité fiable et abordable à tous les citoyens africains, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et les technologies propres.

**3. Développement des télécommunications** : Étendre la couverture des réseaux de télécommunications et améliorer l'accessibilité à Internet à travers le continent. Cela inclut le déploiement de réseaux mobiles et haut débit, ainsi que le développement de services de communication innovants pour répondre aux besoins des populations rurales et urbaines.

**4. Accès à l'eau potable et à l'assainissement** : Investir dans les infrastructures d'eau et d'assainissement pour garantir un accès universel à l'eau potable et aux services d'assainissement de base. Nous nous engageons à améliorer la qualité et la disponibilité de l'eau, ainsi qu'à promouvoir des pratiques d'hygiène et d'assainissement durables.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Kilomètres de nouvelles routes construites ou réhabilitées.
2. Capacité de production d'électricité ajoutée par des projets d'infrastructures énergétiques.
3. Taux de pénétration d'Internet et de couverture mobile à travers le continent.
4. Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats.
5. Impact économique et social des investissements dans les infrastructures sur la croissance économique, l'emploi et le bien-être des populations.

**INNOVATION ET TECHNOLOGIE :**

- **PROMOTION DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE POUR STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RÉSOUDRE LES DÉFIS LOCAUX.**

L'innovation et la technologie sont des moteurs essentiels de la croissance économique et du développement durable en Afrique. ASI360 s'engage à promouvoir l'innovation, la recherche et le développement technologique pour résoudre les défis locaux et stimuler la croissance économique.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour le secteur de l'innovation et de la technologie :

**1. Promotion de l'entrepreneuriat et de l'écosystème d'innovation** : Soutenir les entrepreneurs et les startups en fournissant un accès au financement, aux ressources et aux opportunités de développement des entreprises. Nous favoriserons la création et la croissance d'écosystèmes d'innovation dynamiques à travers le continent, en encourageant la collaboration entre les entreprises, les universités, les centres de recherche et les gouvernements.

**2. Investissement dans la recherche et le développement (R&D)** : Accroître les investissements dans la recherche scientifique et technologique pour stimuler l'innovation et favoriser la création de nouvelles technologies adaptées aux besoins locaux. Nous encouragerons la collaboration entre les secteurs public et privé pour soutenir la R&D dans des domaines stratégiques tels que la santé, l'agriculture, l'énergie et les TIC.

**3. Développement des compétences numériques et technologiques** : Renforcer les compétences numériques et technologiques de la population à travers des programmes de formation et d'éducation adaptés aux besoins du marché du travail. Nous nous engageons à promouvoir l'inclusion numérique et à réduire la fracture numérique en fournissant un accès à l'éducation et à la formation en TIC pour tous les citoyens africains.

**4. Adoption des technologies émergentes** : Encourager l'adoption et l'intégration des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, la Blockchain, l'Internet des objets (IoT) et la robotique pour améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité des entreprises africaines. Nous faciliterons la diffusion des technologies de pointe à travers des programmes de sensibilisation, de formation et de soutien technique.

**Chiffres clés analytiques :**

1. Nombre de startups soutenues et incubées.
2. Montant des investissements dans la R&D et l'innovation.
3. Taux d'alphabétisation numérique et de compétences technologiques de la population.
4. Nombre d'emplois créés dans le secteur de l'innovation et de la technologie.



5. Nombre de solutions technologiques développées pour résoudre les défis locaux et améliorer la qualité de vie des populations.

## **GOVERNANCE ET TRANSPARENCE :**

- **PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE L'ÉTAT DE DROIT, DE LA TRANSPARENCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX AFFAIRES.**

La promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit, de la transparence et de la lutte contre la corruption est essentielle pour créer un environnement favorable aux affaires en Afrique. ASI360 s'engage à renforcer la gouvernance et la transparence à travers le continent.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour le secteur de la gouvernance et de la transparence :

**1. Renforcement des institutions démocratiques et de l'état de droit :** Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit en travaillant avec les gouvernements, la société civile et les institutions régionales pour renforcer les institutions démocratiques et promouvoir une culture de respect des lois et des normes.

**2. Lutte contre la corruption et la fraude :** Mettre en place des mécanismes efficaces de prévention et de répression de la corruption et de la fraude, en renforçant les capacités des organes de contrôle et de régulation, en promouvant la transparence dans la gestion des ressources publiques et en encourageant la participation citoyenne à la surveillance et à la reddition de comptes.

**3. Promotion de la transparence et de l'accès à l'information :** Favoriser la transparence et l'accès à l'information en mettant en place des politiques et des dispositifs législatifs garantissant la divulgation proactive des informations publiques, en renforçant les capacités des institutions chargées de l'accès à l'information et en encourageant la participation citoyenne à la prise de décision publique.

**4. Renforcement des capacités institutionnelles :** Renforcer les capacités des institutions publiques pour assurer une gouvernance efficace, efficiente et transparente, en mettant l'accent sur le développement des compétences, la formation et le renforcement des systèmes de gestion et de contrôle interne.

### **Chiffres clés analytiques :**

1. Indice de perception de la corruption.
2. Nombre de lois et de politiques adoptées pour renforcer la gouvernance et la transparence.
3. Taux de participation citoyenne dans les processus de prise de décision.
4. Nombre d'enquêtes ou de poursuites engagées contre des actes de corruption ou de fraude.
5. Niveau de confiance des investisseurs nationaux et étrangers dans l'environnement des affaires.

### **INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ :**

- **GARANTIR L'ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES DE BASE, Y COMPRIS L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES, POUR TOUS LES CITOYENS AFRICAINS.**

Garantir l'accès équitable aux services de base, y compris l'éducation, la santé et les opportunités économiques, pour tous les citoyens africains est au cœur de la mission d'ASI360.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour promouvoir l'inclusion sociale et l'équité en Afrique :

**1. Accès universel à l'éducation de qualité :** Mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à garantir un accès universel à une éducation de qualité, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en investissant dans les infrastructures éducatives, la formation des enseignants et le développement de programmes d'études pertinents.

**2. Amélioration de l'accès aux soins de santé :** Étendre la couverture sanitaire universelle en renforçant les systèmes de santé primaires, en investissant dans les infrastructures médicales et en favorisant l'accès aux médicaments essentiels et aux services de santé de base, en particulier dans les zones rurales et défavorisées.

**2. Promotion de l'égalité des chances sur le marché du travail :** Mettre en place des politiques et des programmes visant à éliminer les obstacles à l'emploi et à promouvoir l'égalité des chances sur le marché du travail, en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, en investissant dans la formation professionnelle, le développement des compétences et l'entrepreneuriat.

**4. Réduction des inégalités socio-économiques :** Mettre en œuvre des politiques de redistribution des richesses, de protection sociale et d'inclusion financière pour réduire les inégalités socio-économiques et garantir que les avantages de la croissance économique sont partagés de manière équitable par tous les segments de la population.

**Chiffres clés analytiques :**

- Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Taux de couverture des services de santé de base.
- Indice de développement humain (IDH) et ses composantes (santé, éducation, revenu).
- Taux de chômage, en particulier parmi les jeunes et les femmes.
- Indice de Gini ou autre mesure des inégalités de revenu.
- Taux d'accès aux services financiers formels pour les populations marginalisées.

**DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE :**

- **INTÉGRATION DE PRATIQUES DURABLES DANS TOUS LES SECTEURS POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

L'intégration de pratiques durables dans tous les secteurs est essentielle pour préserver les ressources naturelles et atténuer les effets du changement climatique en Afrique.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour promouvoir la durabilité environnementale :

**1. Protection des écosystèmes naturels :** Mettre en œuvre des politiques et des programmes de conservation de la biodiversité, y compris la création de réserves naturelles, la gestion durable des forêts, la protection des écosystèmes marins et la préservation des habitats fauniques.

**2. Transition vers des énergies propres et renouvelables :** Accélérer la transition énergétique en investissant dans les énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et géothermique, en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles et en promouvant l'efficacité énergétique.

**3. Gestion durable des ressources naturelles :** Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau, les terres et les minéraux, en mettant en place des politiques de conservation, de gestion des déchets et de recyclage, et en encourageant l'adoption de pratiques agricoles durables.

**4. Adaptation aux changements climatiques** : Renforcer la résilience des communautés africaines face aux changements climatiques en développant des stratégies d'adaptation, en améliorant les infrastructures de protection contre les catastrophes naturelles et en facilitant l'accès aux services de prévision météorologique et d'alerte précoce.

**Chiffres clés analytiques :**

- Superficie totale des zones protégées et pourcentage de couverture terrestre protégée.
- Capacité installée d'énergie renouvelable par source (solaire, éolienne, hydraulique, etc.).
- Taux de déforestation et d'érosion des sols.
- Émissions de gaz à effet de serre par secteur (énergie, transport, industrie, etc.).
- Indice de vulnérabilité aux changements climatiques.
- Taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.
- Nombre de programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale mis en œuvre.

**SUIVI ET ÉVALUATION :**

- **MISE EN PLACE DE MÉCANISMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION POUR MESURER LES PROGRÈS, AJUSTER LES STRATÉGIES ET ASSURER LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS IMPLIQUÉS.**

La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation est cruciale pour mesurer les progrès, ajuster les stratégies et assurer la responsabilité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan Marshall ASI360 - 2063.

Voici nos objectifs et nos stratégies pour le suivi et l'évaluation :

**1. Indicateurs de performance clés (KPI)** : Définir des indicateurs de performance clés pour chaque domaine d'intervention afin de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés. Ces indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis (SMART).

**2. Collecte de données et rapports réguliers** : Mettre en place des systèmes de collecte de données fiables et réguliers pour recueillir des informations pertinentes sur les progrès réalisés, les défis rencontrés et les leçons apprises. Produire des rapports périodiques pour informer les parties prenantes et le grand public sur l'avancement du plan.

**3. Évaluations périodiques et analyses d'impact :** Réaliser des évaluations périodiques pour évaluer l'efficacité des interventions, identifier les succès et les lacunes, et formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre. Effectuer des analyses d'impact pour évaluer les retombées socio-économiques et environnementales des actions entreprises.

**4. Participation des parties prenantes :** Impliquer activement les parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les communautés locales, dans le processus de suivi et d'évaluation pour garantir la transparence et la légitimité des résultats.

**Chiffres clés analytiques :**

- Taux de réalisation des objectifs fixés dans chaque domaine d'intervention.
- Évolution des indicateurs de performance clés au fil du temps.
- Nombre de rapports périodiques produits et diffusés.
- Rétroactions des parties prenantes sur l'efficacité des interventions.
- Impact socio-économique et environnemental des actions entreprises.
- Niveau de satisfaction des bénéficiaires des programmes et projets.
- Réajustements des stratégies et des plans d'action en fonction des évaluations périodiques.

**CONCLUSION**

Le Plan Marshall ASI360 - 2063 incarne une vision ambitieuse et inspirante pour le développement de l'Afrique au cours des prochaines décennies. En s'appuyant sur les principes d'innovation, de partenariat et de durabilité, ce plan vise à transformer fondamentalement le continent, en stimulant une croissance économique inclusive, en renforçant les capacités humaines et institutionnelles, et en préservant l'environnement naturel. En définissant des objectifs clairs et mesurables dans divers domaines stratégiques tels que l'éducation, la santé, l'infrastructure et l'innovation, le Plan Marshall ASI360 - 2063 établit une feuille de route détaillée pour relever les défis actuels et exploiter les opportunités futures. Il reconnaît également l'importance cruciale de la bonne gouvernance, de la transparence et de la participation citoyenne pour garantir le succès et la pérennité des initiatives entreprises. L'ampleur et la complexité des défis auxquels l'Afrique est confrontée exigent une approche holistique et collaborative. Par conséquent, le Plan Marshall ASI360 - 2063 appelle à une mobilisation sans précédent de ressources humaines, financières et technologiques, ainsi qu'à un partenariat étroit entre les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, la société civile et les communautés locales. En travaillant ensemble, nous pouvons réaliser une transformation profonde et positive de l'Afrique, où chaque individu a la possibilité de réaliser son plein potentiel et de contribuer au bien-être commun. Le chemin vers un avenir prospère et durable pour l'Afrique ne sera pas facile, mais avec détermination, créativité et engagement, nous pouvons surmonter les obstacles et ouvrir la voie à un avenir meilleur pour les générations futures. Le Plan Marshall ASI360 - 2063 est notre engagement collectif envers cet avenir, et nous sommes prêts à relever le défi ensemble.